

L'ADT Marne : La brasserie 'Tête de Chou' remporte le Trophée du Tourisme Numérique

L'Agence de Développement Touristique de la Marne a remis hier à Reims le 1^{er} Trophée du Tourisme numérique devant 170 prestataires touristiques réunis pour participer à cette 2^{ème} journée autour du numérique.



Un seul mot d'ordre : innovation !

Ce Trophée a pour vocation de **récompenser le prestataire touristique ayant mis en place des actions numériques innovantes**, grâce entre autre, à leur site internet et à l'utilisation des réseaux sociaux. Des outils digitaux qui participent au dynamisme et au rayonnement de notre destination.

Le vote des participants

Le Jury composé de l'ADT Marne et des **offices de tourisme** partenaires via leur **Animateur du Numérique du Territoire** (ANT) a épluché 17 candidatures parmi lesquelles des hébergements, des activités de loisirs et prestataires oenotouristiques. 4 finalistes ont été retenus. Après une brève présentation de chaque finaliste, les participants à cette journée ont désigné le vainqueur en **voteant sur place** directement depuis leur smartphone pour élire leur candidat favori.

Un brassage de nouveaux talents

C'est la **Brasserie de la Tête de Chou** (Mancy) qui a remporté le Trophée du Tourisme Numérique. Créée par Ariane et Benoît, le couple vivait à Paris et était en quête d'une nouvelle aventure et d'un retour aux sources pour Benoît ! Ils ont donc choisi de s'installer à Mancy près d'Epernay pour ouvrir en septembre dernier leur micro-**brasserie artisanale et locale**. Leur dynamisme et leur enthousiasme pour leur nouvelle vie ont séduit l'audience.



Le prix du succès

Pour récompenser le vainqueur, l'ADT Marne a remis à la Brasserie de la Tête de Chou un **pack communication** comprenant plusieurs supports de communication (création d'une mini-vidéo, un enrouleur et 500 marque-pages ou cartes postales) et des visites conseils ainsi qu'un communiqué de presse.

L'ADT Marne offre également aux quatre finalistes **un stand de 9m² pour le Salon Destination Marne** (début mars).

Les autres finalistes en lice étaient :

- [Coopérative de champagne Dom Caudron](#) (Passy-Grigny)
- [Champagne J. De Telmont](#) (Damery)
- [Champagne Joseph Desruet](#) (Hautvillers)